



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire

3 AVRIL 2023

### SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2023

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire tenue à la salle du Conseil le lundi 3 avril 2023 à 19 h 30, à laquelle sont présents en personne :

Mesdames les conseillères Julie Robert, Claudia Drogue, Karine St-Germain et Lisa Collard;

Messieurs les conseillers Patrick Barry et Kevin Patenaude;

Formant quorum sous la présidence de madame Suzanne Boulais, mairesse.

Également présents en personne :

Madame Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière.

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 45, la mairesse souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette séance et suggère de prendre un moment de réflexion. Madame la conseillère Julie Robert propose que le moment de réflexion soit dédié au jeune résident de la Municipalité ayant perdu la vie dans un accident d'auto au cours de la semaine précédente.

#### 2. ORDRE DU JOUR

**CONSIDÉRANT QU'**une copie de l'ordre du jour est remise aux membres du Conseil municipal, tel qu'il suit :

##### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

##### 2. ORDRE DU JOUR

##### 3. PROCÈS-VERBAL

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 mars 2023

##### 4. RÈGLEMENTS

4.1 Règlement 2023-292 sur le traitement des élus

4.1.1 Avis de motion

4.1.2 Dépôt du projet

4.2 Règlement 2023-293 emprunt pour l'espace multifonction

4.2.1 Avis de motion

4.2.2 Dépôt du projet

##### 5. DEMANDES ET QUESTIONS AU CONSEIL

5.1 Demandes transmises au Conseil

5.1.1 Cours d'eau : demande de travaux d'entretien pour 2024

5.1.1.1 Ruisseau Hood – Branche 14

5.1.1.2 Ruisseau Grande décharge des Terres Noires –  
Branche 4

5.1.1.3 Ruisseau Grande décharge des Terres Noires –  
Branche 3

5.1.2 Location sans frais du Centre communautaire :  
entérinement

5.2 Demandes des personnes présentes dans la salle

##### 6. INSTALLATIONS SEPTIQUES

6.1 Système UV – Technologies Bionest inc. : contrat

6.2 Système UV – Enviro-Step Technologies inc. : contrat

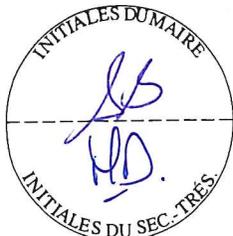
##### 7. VOIRIE

7.1 Marquage de chaussées 2023 : contrat

7.2 Nettoyage du bassin de rétention : ouverture des soumissions et  
contrat

7.3 Camion GMC : achat de pneus

2023-04-0514



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire

3 AVRIL 2023

- 7.4 Nouvelle remorque : soumissions
- 7.5 Soudeuse : soumission
- 7.6 Signalisation pour changement des lumières au DEL :  
soumissions
8. LOISIRS
  - 8.1 Plaque commémorative Frère André : graphisme
  - 8.2 Vente de livres usagés à la bibliothèque
  - 8.3 Téléviseur de la bibliothèque : transfert
  - 8.4 Fête nationale 2023 : demande d'autorisation
  - 8.5 Terrain de tennis : demande de réservation pour cours
  - 8.6 Terrain de baseball - changement des luminaires : soumissions
  - 8.7 Comité des loisirs – siège #4 : candidature
  - 8.8 Machine à maïs soufflé : soumissions
  - 8.9 Espace multifonction : appel d'offres
9. AFFAIRES FINANCIÈRES
  - 9.1 Comptes du mois
10. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 10.1 Assistance comptable : offre de service
  - 10.2 Vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes  
municipales : 1er avis de rappel
  - 10.3 Fête des bénévoles 2023
  - 10.4 Justice alternative du Haut-Richelieu : adhésion 2023-2024
  - 10.5 Gestion des adresses courriels : offre de service
  - 10.6 Gestion des ordinateurs et serveur : offre de service
  - 10.7 Rencontre citoyenne d'informations : projet de l'espace  
multifonction
  - 10.8 Don d'arbres 2023
  - 10.9 Corporation du développement communautaire du Haut-  
Richelieu : renouvellement de l'abonnement
11. COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LES CITOYENS
12. SÉCURITÉ
13. CORRESPONDANCE NÉCESSITANT UN SUIVI
14. VARIA
15. PÉRIODE DE QUESTIONS
16. LEVÉE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE, monsieur le conseiller Patrick Barry propose et il est résolu :

- **D'adopter** l'ordre du jour en ajoutant le point suivant :
  - 6.3 Achat d'un ordinateur pour l'usine d'épuration des eaux :  
entérinement;
  - 7.7 Élargissement de la rue Bessette, l'avenue Armand-Guillet et  
l'avenue Curé-Dupuis : service d'ingénierie;
  - 14.1 Défi pissenlit 2023
- Avec le point « Varia » ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### 3. PROCÈS-VERBAL

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil municipal ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 mars 2023;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil municipal ont individuellement pris connaissance du procès-verbal et qu'ils renoncent à sa lecture;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire

3 AVRIL 2023

**EN CONSÉQUENCE**, madame la conseillère Julie Robert propose et il est résolu :

- **D'approuver** le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 mars 2023, tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

#### 4. RÈGLEMENTS

##### 4.1 **Règlement 2023-292 sur le traitement des élus**

###### 4.1.1 **Avis de motion**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Kevin Patenaude que, lors d'une séance ultérieure tenue un autre jour, le Conseil municipal adoptera le règlement numéro 2023-292 sur le traitement des élus.

###### 4.1.2 **Dépôt de projet**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil municipal souhaitent procéder au dépôt du projet de règlement numéro 2023-292 sur le traitement des élus;

**EN CONSÉQUENCE** monsieur le conseiller Kevin Patenaude propose et il est résolu :

- **De procéder** au dépôt du projet de règlement numéro 2023-292 sur le traitement des élus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

##### 4.2 **Règlement 2023-293 emprunt pour l'espace multifonction**

Le point est reporté à une séance ultérieure.

#### 5. DEMANDES ET QUESTIONS AU CONSEIL

##### 5.1 **Demandes transmises au Conseil**

###### 5.1.1 **Cours d'eau : demande de travaux d'entretien 2024**

###### 5.1.1.1 **Ruisseau Hood – Branche 14**

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Michel Brodeur, inspecteur municipal et en bâtiment, a reçu une demande citoyenne d'inspection de la branche 14 du ruisseau Hood pour refaire le profil du cours d'eau;

**CONSIDÉRANT** le rapport produit par l'inspecteur municipal et en bâtiment daté du 29 mars 2023 concernant son inspection des lieux;

**CONSIDÉRANT QUE** la gestion des cours d'eau est sous la juridiction de la MRC du Haut-Richelieu;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil municipal sont favorables aux recommandations de l'inspecteur;

**AVIS DE  
MOTION**

**2023-04-0516**

**2023-04-0517**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire

3 AVRIL 2023

**EN CONSÉQUENCE**, madame la conseillère Lisa Collard propose et il est résolu :

- **De demander** au coordonnateur des cours d'eau de la MRC du Haut-Richelieu qu'une évaluation soit effectuée sur la branche 14 du ruisseau Hood et de nous remettre son rapport le plus rapidement possible;
- **De prévoir** les sommes nécessaires à même les crédits disponibles au budget 2024 « Hygiène du milieu ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### 5.1.1.2 Ruisseau Grande décharge des Terres Noires – Branche 4

2023-04-0518

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Michel Brodeur, inspecteur municipal et en bâtiment, a reçu une demande citoyenne d'inspection de la branche 4 du ruisseau Grande décharge des Terres Noires pour refaire le profil du cours d'eau;

**CONSIDÉRANT** le rapport produit par l'inspecteur municipal et en bâtiment daté du 28 septembre 2022 concernant son inspection des lieux;

**CONSIDÉRANT QUE** la gestion des cours d'eau est sous la juridiction de la MRC du Haut-Richelieu;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil municipal sont favorables aux recommandations de l'inspecteur;

**EN CONSÉQUENCE**, madame la conseillère Claudia Droque propose et il est résolu :

- **De demander** au coordonnateur des cours d'eau de la MRC du Haut-Richelieu qu'une évaluation soit effectuée sur la branche 4 du ruisseau Grande décharge des Terres Noires et de nous remettre son rapport le plus rapidement possible;
- **De prévoir** les sommes nécessaires à même les crédits disponibles au budget 2024 « Hygiène du milieu ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### 5.1.1.3 Ruisseau Grande décharge des Terres Noires – Branche 3

2023-04-0519

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Michel Brodeur, inspecteur municipal et en bâtiment, a reçu une demande citoyenne d'inspection de la branche 3 du ruisseau Grande décharge des Terres Noires pour refaire le profil du cours d'eau;

**CONSIDÉRANT** le rapport produit par l'inspecteur municipal et en bâtiment daté du 28 septembre 2022 concernant son inspection des lieux;

**CONSIDÉRANT QUE** la gestion des cours d'eau est sous la juridiction de la MRC du Haut-Richelieu;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil municipal sont favorables aux recommandations de l'inspecteur;

**EN CONSÉQUENCE**, madame la conseillère Lisa Collard propose et il est résolu :

- **De demander** au coordonnateur des cours d'eau de la MRC du Haut-Richelieu qu'une évaluation soit effectuée sur la branche 3 du ruisseau Grande décharge des Terres Noires et de nous remettre son rapport le plus rapidement possible;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire

3 AVRIL 2023

- **De prévoir** les sommes nécessaires à même les crédits disponibles au budget 2024 « Hygiène du milieu ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **5.1.2 Location sans frais d'une salle au Centre communautaire : entérinement**

2023-04-0520

**CONSIDÉRANT QUE** lors de la séance ordinaire du 6 mars 2023, les membres du Conseil ont reçu copie de la demande du Mouvement écologique du Haut-Richelieu pour obtenir la location d'une salle au Centre communautaire gratuitement;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil souhaitent obtenir de plus amples renseignements sur le Mouvement avant de prendre une décision;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil sont satisfaits des explications et des réponses fournies par le Mouvement;

**EN CONSÉQUENCE**, monsieur le conseiller Patrick Barry propose et il est résolu :

- **D'entériner** la réservation des salles 1 et 2 du Centre communautaire le mercredi 17 mai 2023 de 19 h à 21 h 30 pour la tenue d'une réunion du conseil d'administration du Mouvement écologique du Haut-Richelieu.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **5.2 Demande des personnes présentes dans la salle**

Il n'y a aucune demande de la personne présente dans la salle.

## **6. INSTALLATION SEPTIQUE**

2023-04-0521

### **6.1 Systèmes UV – Technologies Bionest inc. : contrat**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire a décrété la prise en charge de l'entretien des systèmes de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet des résidences concernées sur son territoire (réf. règlement numéro 2014-225);

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat concernant l'entretien desdits systèmes avec l'entreprise Technologie Bionest inc. sera échu le 25 mai 2023;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil municipal ont reçu copie du nouveau projet de contrat d'entretien d'une durée de 3 ans;

**EN CONSÉQUENCE**, madame la conseillère Karine St-Germain propose et il est résolu :

- **D'autoriser** mesdames Suzanne Boulais, mairesse, et Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire, ledit contrat d'entretien.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



No de résolution  
ou annotation

2023-04-0522

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire

3 AVRIL 2023

### 6.2 Systèmes UV – Enviro-Step Technologies inc. : contrat

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire a décrété la prise en charge de l'entretien des systèmes de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet des résidences concernées sur son territoire (réf. règlement numéro 2014-225);

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat concernant l'entretien desdits systèmes avec l'entreprise Enviro-Step Technologies inc. sera échu le 28 mai 2023;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil municipal ont reçu copie du nouveau projet de contrat d'entretien d'une durée de 3 ans;

**EN CONSÉQUENCE**, madame la conseillère Karine St-Germain propose et il est résolu :

- **D'autoriser** mesdames Suzanne Boulais, mairesse, et Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire, ledit contrat d'entretien.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Le point suivant est ajouté à l'ordre du jour.

### 6.3 Achat d'un ordinateur pour l'usine d'épuration des eaux : entérinement

**CONSIDÉRANT QUE** lors de la séance ordinaire du 6 mars 2023, les membres du Conseil ont adopté la résolution numéro 2023-03-0490 concernant la gestion à distance du panneau de contrôle de l'usine d'épuration des eaux;

**CONSIDÉRANT QUE** pour installer le logiciel responsable de la gestion, la Municipalité doit se procurer un ordinateur assez performant;

**CONSIDÉRANT** l'offre de l'entreprise Automation R.L. pour la fourniture de l'ordinateur et l'installation du logiciel ;

**EN CONSÉQUENCE**, madame la conseillère Karine St-Germain propose et il est résolu :

- **D'entériner** l'achat d'un ordinateur pour la gestion du panneau de contrôle de l'usine d'épuration des eaux auprès de l'entreprise Automation R.L. pour un montant de 1 300 \$, taxes en sus;
- **De prendre** les sommes nécessaires à même les crédits disponibles au budget 2023 « Hygiène du milieu ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

## 7. VOIRIE

### 7.1 Marquage de chaussées 2023 : contrat

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité souhaite effectuer des travaux de marquage au cours de l'été 2023;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entreprise Marquage et Traçage du Québec inc. a soumissionné pour effectuer les travaux de marquage;

2023-04-0523

2023-04-0524



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire

3 AVRIL 2023

**EN CONSÉQUENCE**, madame la conseillère Lisa Collard propose et il est résolu :

- **De décréter** les travaux et d'accorder le contrat pour le marquage de chaussées 2023 à l'entreprise Marquage et Traçage du Québec inc., conformément aux termes du devis, au prix indiqué à sa soumission au montant de 41 553,08 \$, toutes taxes incluses, la présente résolution constituant le contrat entre les parties, l'appel d'offres et la soumission de l'entrepreneur font partie intégrante de la présente résolution;
- **De prendre** les sommes nécessaires à même les crédits disponibles au budget 2023 « Voirie ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### 7.2 Nettoyage du bassin de rétention : ouverture des soumissions et contrat

2023-04-0525

**CONSIDÉRANT QUE** le montant des soumissions reçues s'avère plus élevé, voir le double du montant estimé et que le montant n'était pas prévu au budget 2023;

**EN CONSÉQUENCE**, monsieur le conseiller Patrick Barry propose et il est résolu :

- **De ne pas octroyer** le contrat de nettoyage du bassin de rétention cette année et de le reporter à l'année prochaine en incluant le prix des travaux au budget 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### 7.3 Camion GMC : achat de pneus

2023-04-0526

**CONSIDÉRANT QUE** le camion du service de voirie de marque GMC nécessite l'achat de nouveaux pneus d'été;

**CONSIDÉRANT** la soumission de l'entreprise Pneu FML pour la fourniture et la pose desdits pneus ;

**EN CONSÉQUENCE**, monsieur le conseiller Patrick Barry propose et il est résolu :

- **De procéder** à l'achat de 4 pneus d'été pour chauffer le camion GMC du service de la voirie, auprès de l'entreprise Pneu FML, pour un montant maximal de 1 508,47 \$, taxes incluses, selon la soumission datée du 14 mars 2023, ladite soumission faisant partie intégrante de la présente résolution;
- **De prendre** les sommes nécessaires à même les crédits disponibles au budget 2023 « Voirie ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### 7.4 Nouvelle remorque : soumissions

2023-04-0527

**CONSIDÉRANT QUE** le responsable de la voirie, monsieur Rémi Drapeau, souhaite équiper le département de la voirie d'une nouvelle remorque afin de pouvoir embarquer des équipements lourds à l'intérieur;

**CONSIDÉRANT** les soumissions reçues pour la fourniture de ladite remorque;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire

3 AVRIL 2023

**EN CONSÉQUENCE**, madame la conseillère Claudia Droque propose et il est résolu :

- **D'autoriser** un montant maximum de 3 350 \$, taxes en sus, pour l'achat d'une remorque au choix du responsable de la voirie, selon l'une des soumissions présentées au Conseil;
- **De prendre** les sommes nécessaires à même les crédits disponibles au budget 2023 « Voirie ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### 7.5 Soudeuse : soumission

2023-04-0528

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil souhaitent faire l'achat d'une soudeuse professionnelle pour le département de la voirie afin de leur permettre de faire des réparations occasionnelles à l'aide de celle-ci;

**CONSIDÉRANT** la soumission de l'entreprise Oxymax inc. pour la fourniture de ladite soudeuse;

**EN CONSÉQUENCE**, monsieur le conseiller Kevin Patenaude propose et il est résolu;

- **De procéder** à l'achat d'une soudeuse professionnelle pour le service de la voirie, auprès de l'entreprise Oxymax inc., pour un montant de 2 907,66 \$, toutes taxes incluses, selon la soumission numéro 58189 datée du 20 mars 2023, ladite soumission faisant partie intégrante de la présente résolution;
- **De prendre** les sommes nécessaires à même les crédits disponibles au budget 2023 « Voirie ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### 7.6 Signalisation pour changement des lumières au DEL : soumissions

2023-04-0529

**CONSIDÉRANT QUE** lors de la séance ordinaire du 5 décembre 2022, le Conseil municipal a autorisé la réalisation des travaux de conversion des luminaires de rue de la Municipalité à la technologie DEL par le biais d'un partenariat avec Énergère inc. (réf. résolution 2022-12-0385);

**CONSIDÉRANT QUE** pour assurer la bonne exécution des travaux, une signalisation sera nécessaire dans les rues où travailleront les équipes d'électriciens;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil municipal souhaitent connaître les frais reliés à l'embauche d'une entreprise de signalisation en comparatif à ce qui est proposé par le plan d'Énergère inc.;

**CONSIDÉRANT** l'offre de service de l'entreprise Garda World;

**EN CONSÉQUENCE**, madame la conseillère Julie Robert propose et il est résolu :

- **De mandater** l'entreprise Garda World afin d'assurer la signalisation lors des travaux de conversion des luminaires de rue au DEL pour un montant de 1 210 \$ par journée de 8 heures, taxes en sus, ceci inclut la présence de 2 signaleurs avec camion et des barrières de sécurité, selon la soumission numéro M2303-016 datée du 8 mars 2023, ladite soumission faisant partie intégrante de la présente résolution;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire

3 AVRIL 2023

- **De prendre** les sommes nécessaires à même les crédits disponibles au budget 2023 « Voirie ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Le point suivant est ajouté à l'ordre du jour.

### 7.7 **Élargissement de la rue Bessette, l'avenue Armand-Guillet et l'avenue Curé-Dupuis : service d'ingénierie**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil municipal souhaitent obtenir des soumissions pour le service d'ingénierie de l'élargissement de la rue Bessette et des avenues Armand-Guillet et Curé-Dupuis;

**EN CONSÉQUENCE**, madame la conseillère Karine St-Germain propose et il est résolu :

- **D'autoriser** la parution d'un l'appel d'offres sur invitation en vue d'obtenir des soumissions pour un service d'ingénierie afin de faire les plans et devis des travaux d'élargissement de la rue Bessette et des avenues Armand-Guillet et Curé-Dupuis;
- **De nommer** monsieur Rémi Drapeau, responsable de la voirie, responsable en octroi de contrat.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### 8. **LOISIRS**

#### 8.1 **Plaque commémorative Frère André : graphisme**

**CONSIDÉRANT QUE** lors de la séance ordinaire du 3 mars 2023, les membres du Conseil ont adopté la résolution numéro 2023-03-0502 concernant la fabrication d'une plaque commémorative à l'effigie du Frère André qui sera installée à côté de l'œuvre d'art prévue à sa mémoire;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil souhaitent que le visuel de ladite plaque soit revu par un service de graphisme professionnel afin d'assurer la qualité de la présentation;

**CONSIDÉRANT** l'offre de service de la graphiste Coralie Noé;

**EN CONSÉQUENCE**, madame la conseillère Lisa Collard propose et il est résolu :

- **De mandater** madame Coralie Noé, graphiste professionnelle, pour assurer le visuel de la plaque commémorative descriptive de l'œuvre d'art du Frère André, pour un montant de 375 \$, taxes en sus, selon la soumission datée du 27 mars 2023, ladite soumission faisant partie intégrante de la présente résolution;
- **De prendre** les sommes nécessaires à même les crédits disponibles au budget 2023 « Loisirs »

Adoptée à l'unanimité des conseillers

#### 8.2 **Vente de livres usagés à la bibliothèque**

**CONSIDÉRANT QUE** les bénévoles de la bibliothèque souhaitent organiser une vente de livres usagés le 6 mai 2023 de 10 h à 12 h;

**CONSIDÉRANT QUE** les bénévoles ont besoin des salles 1 et 2 du centre communautaire;

2023-04-0530

2023-04-0531

2023-04-0532



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire

3 AVRIL 2023

**EN CONSÉQUENCE**, madame la conseillère Julie Robert propose et il est résolu :

- **D'autoriser** l'accès aux salles 1 et 2 du centre communautaire, le 6 mai de 10 h à 12 h, pour les bénévoles pour l'activité de vente de livres usagés de la bibliothèque, conditionnellement à la disponibilité des salles en question.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### 8.3 Téléviseur de la bibliothèque : transfert

2023-04-0533

**CONSIDÉRANT QUE** le téléviseur installé à la bibliothèque municipale ne sert plus;

**CONSIDÉRANT QUE** le camp de jour aurait bien besoin d'un téléviseur dans les salles 1 et 2 pour l'été;

**EN CONSÉQUENCE**, madame la conseillère Karine St-Germain propose et il est résolu;

- **De transférer** le téléviseur qui se trouve à la bibliothèque aux salles 1 et 2 du Centre communautaire pour que le camp de jour en fasse l'usage cet été.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### 8.4 Fête nationale 2023 : demande d'autorisation

2023-04-0534

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire souhaite organiser des activités dans le cadre de la Fête nationale du Québec 2023;

**EN CONSÉQUENCE**, madame la conseillère Karine St-Germain propose et il est résolu :

- **D'autoriser** l'achat de fournitures et la location d'équipements pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2023 pour un montant maximal de 45 000 \$, toutes taxes incluses;
- **De prendre** les sommes nécessaires à même les crédits disponibles au budget 2023 « Loisirs ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### 8.5 Terrain de tennis : demande de réservation pour cours

2023-04-0535

**CONSIDÉRANT QUE** madame Audrey Ashworth, coordonnatrice des loisirs, souhaite offrir des cliniques de tennis aux résidents de la Municipalité et permettre l'utilisation des terrains pour des cours privés ;

**CONSIDÉRANT** l'offre de service de monsieur Pierre Lacasse, professeur de tennis;

**CONSIDÉRANT QUE** de tels cours nécessiteront la réservation du terrain de tennis selon les disponibilités de celui-ci;

**EN CONSÉQUENCE**, madame la conseillère Karine St-Germain propose et il est résolu :

- **Que** la Municipalité s'acquitte des frais reliés aux cliniques d'initiation proposées par monsieur Pierre Lacasse, à raison de 4 cliniques (parent-enfant, enfant 7 ans et plus, adulte débutant et adulte intermédiaire) de 90 minutes, comprenant 8 participants, pour un montant de 150 \$ par clinique, pour un montant total de 600 \$, taxes incluses;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire

3 AVRIL 2023

- **De permettre** à monsieur Lacasse d'utiliser les terrains de tennis pour donner des cours privés, au frais des participants, selon une plage horaire qui reste à déterminer;
- **Que** madame Audrey Ashworth, coordonnatrice des loisirs, soit responsable des inscriptions aux cliniques proposées ci-haut, par contre, monsieur Lacasse reste le seul responsable des inscriptions au cours privés qu'il souhaite donner;
- **Que** la Municipalité fasse la promotion des cliniques de tennis qu'elle souhaite offrir, par le biais de son site Internet, son babillard électronique et sa page Facebook.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### 8.6 Terrain de baseball – changement des luminaires : soumissions

2023-04-0536

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil souhaitent faire changer les luminaires du terrain de baseball, car les poteaux sont désuets et que plusieurs lumières sont brûlées;

**CONSIDÉRANT QU'**il est souhaitable que le branchement desdites lumières se fasse de façon souterraine puisque des filets de sécurité seront éventuellement installés;

**CONSIDÉRANT** l'offre de service de l'entreprise Les Électriciens Phénix;

**EN CONSÉQUENCE**, madame la conseillère Claudia Drogue propose et il est résolu :

- **De mandater** l'entreprise Les Électriciens Phénix pour le remplacement de 7 poteaux de 50 pieds de hauteur et le remplacement de 28 lumières au LED, pour un montant de 74 000 \$, taxes en sus, selon la soumission datée du 30 mars 2023, ladite soumission faisant partie intégrante de la présente résolution;
- **D'inclure** dans les travaux, l'option du changement des lumières sur les petits terrains de volley-ball et de soccer, pour un montant supplémentaire de 3 355 \$, taxes en sus, selon la même soumission;
- **De mandater** l'administration municipale afin de remplir la demande de subvention disponible auprès d'Hydro-Québec lors de la réception de la facture finale;
- **De prendre** les sommes nécessaires à même les crédits disponibles au budget 2023 « Loisirs ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

\*

Madame la conseillère Julie Robert déclare une potentielle apparence de conflit d'intérêts concernant le point suivant, mais reste habile à voter, considérant la question non financière.

### 8.7 Comité des loisirs – siège #4 : candidature

2023-04-0537

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil municipal ont reçu copie de la candidature pour combler le siège numéro 4 du Comité des loisirs et culture;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Comité des loisirs et culture;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire

3 AVRIL 2023

**EN CONSÉQUENCE**, madame la conseillère Lisa Collard propose et il est résolu :

- **De mandater** monsieur François-Xavier Leclerc (siège #4) à titre de membres du Comité des loisirs et culture de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire et ce, pour une période de 2 ans à compter du 3 avril 2023.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### 8.8 Machine à maïs soufflé : soumissions

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil municipal souhaitent équiper le service des loisirs d'une machine à maïs soufflé pour utiliser lors de divers événements;

**CONSIDÉRANT** la soumission de l'entreprise Multi Équipements inc. pour la fourniture de la machine et du chariot;

**EN CONSÉQUENCE**, madame la conseillère Julie Robert propose et il est résolu :

- **De procéder** à l'achat d'une machine à maïs soufflé de marque Winco, modèle POP-8B, auprès de l'entreprise Multi Équipements inc., sans le chariot, pour un montant de 725 \$, taxes en sus, selon la soumission numéro 2437 datée du 15 mars 2023, ladite soumission faisant partie intégrante de la présente résolution;
- **De prendre** les sommes nécessaires à même les crédits disponibles au budget 2023 « Loisirs ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### 8.9 Espace multifonction : appel d'offres

Ce point est remis à une séance ultérieure.

## 9. AFFAIRES FINANCIÈRES

### 9.1 Comptes du mois

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil municipal ont reçu copie de la liste des déboursés datée du 3 avril 2023 et de la liste finale des comptes pour l'émission des chèques datée du 3 avril 2023;

**EN CONSÉQUENCE**, monsieur le conseiller Kevin Patenaude propose et il est résolu :

- **D'approuver** la liste des déboursés au montant de 102 351,58 \$ et d'autoriser le paiement des comptes inscrits sur la liste finale pour l'émission des chèques au montant de 215 600,52 \$ lesdites listes faisant partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

20 h 46 Monsieur le conseiller Patrick Barry et madame la conseillère Lisa Collard quittent la table de discussion.

20 h 50 Monsieur le conseiller Patrick Barry et madame la conseillère Lisa Collard réintègrent les discussions.

2023-04-0538

2023-04-0539



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire

3 AVRIL 2023

### 10. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### 10.1 Assistance comptable : offre de service

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil souhaitent apporter un soutien comptable à la directrice générale et greffière-trésorière, madame Manon Donais;

**CONSIDÉRANT** l'offre de service de la firme Raymond Chabot Grant Thornton;

**EN CONSÉQUENCE**, madame la conseillère Julie Robert propose et il est résolu :

- **D'approuver** une banque de 20 heures d'assistance comptable à madame Manon Donais auprès de la firme Raymond Chabot Grant Thornton à un taux horaire de 170 \$, plus déboursés et taxes applicables;
- **De prendre** les sommes nécessaires à même les crédits disponibles au budget 2023 « Administration générale ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

#### 10.2 Vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales : 1er avis de rappel

**CONSIDÉRANT QUE**, conformément à l'article 1022 du *Code municipal du Québec*, une liste des arrérages de taxes municipales antérieures à l'année 2023, impayées en date du 1<sup>er</sup> avril 2023, est déposée aux membres du Conseil municipal;

**EN CONSÉQUENCE**, monsieur le conseiller Kevin Patenaude propose et il est résolu :

- **De transmettre** un 1<sup>er</sup> avis de rappel aux propriétaires concernés ayant un solde à payer en 2022 supérieur à 50 \$, en leur indiquant que tout immeuble pour lequel les taxes municipales antérieures à l'année 2023 sont impayées sera assujetti à la procédure de vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes et que la date limite pour effectuer le paiement est fixée au 25 juin 2023 à 12 h.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

#### 10.3 Fête des bénévoles 2023

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil municipal souhaite organiser une Fête des bénévoles sous forme de brunch le 10 juin 2023 à 10 h à l'érablière au Toit Rouge, et par la suite, inviter les bénévoles et tous les citoyens à l'inauguration du parc de la rue Bessette vers 15 h ;

**EN CONSÉQUENCE**, madame la conseillère Claudia Drogue propose et il est résolu :

- **D'autoriser** les dépenses reliées à l'organisation de la Fête des bénévoles 2023 et l'inauguration du parc de la rue Bessette, pour un montant maximum de 3 500 \$ (taxes incluses);

2023-04-0540

2023-04-0541

2023-04-0542



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire

3 AVRIL 2023

- **De faire** la demande à la députée provinciale pour une aide financière au bénévolat;
- **De prendre** les sommes nécessaires à même les crédits disponibles au budget 2023 « Administration générale ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### 10.4 Justice alternative du Haut-Richelieu : adhésion 2023-2024

2023-04-0543

**CONSIDÉRANT QUE** l'adhésion de la Municipalité à l'organisme Justice alternative du Haut-Richelieu vient à échéance;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil souhaitent renouveler l'adhésion de la Municipalité à l'organisme Justice alternative du Haut-Richelieu pour l'année 2023-2024;

**EN CONSÉQUENCE**, madame la conseillère Karine St-Germain propose et il est résolu :

- **De renouveler** l'adhésion de la Municipalité à l'organisme Justice alternative du Haut-Richelieu pour l'année 2023-2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### 10.5 Gestion des adresses courriels : offre de service

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

### 10.6 Gestion des ordinateurs et serveur : offre de service

2023-04-0544

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil municipal souhaitent obtenir un soutien informatique pour la gestion des mises à jour Windows et de nos logiciels, l'analyse de sécurité quotidienne et l'antivirus des ordinateurs du bureau municipal;

**CONSIDÉRANT** l'offre de service de l'entreprise IHR Télécom;

**EN CONSÉQUENCE**, monsieur le conseiller Patrick Barry propose et il est résolu :

- **De mandater** l'entreprise IHR Télécom pour la gestion des ordinateurs et du serveur de la Municipalité pour un frais unique d'installation de 300 \$, taxes en sus, plus 468 \$, taxes en sus, annuellement pour les 13 licences des ordinateurs et portables du bureau municipal, selon la soumission datée du 15 mars 2023, ladite soumission faisant partie intégrante de la présente résolution;
- **De prendre** les sommes nécessaires à même les crédits disponibles au budget 2023 « Administration générale ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### 10.7 Rencontre citoyenne d'informations : projet de l'espace multifonction

2023-04-0545

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil souhaitent organiser une rencontre d'informations pour les citoyens afin de discuter du projet de l'espace multifonction prévu sur le terrain des loisirs;



## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire

3 AVRIL 2023

**EN CONSÉQUENCE**, madame la conseillère Lisa Collard propose et il est résolu :

- **D'entériner** la réservation de la date du lundi 10 avril 2023 à 19 h pour organiser la rencontre d'informations au Centre communautaire;
- **De rappeler** la date de la rencontre aux citoyens par le biais de la page Facebook de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### 10.8 Don d'arbres 2023

2023-04-0546

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité désire distribuer gratuitement des arbres à ses citoyens le 13 mai 2023;

**EN CONSÉQUENCE**, madame la conseillère Karine St-Germain propose et il est résolu :

- **D'entériner** la demande de 2 000 arbres et arbustes aux Clubs 4-H, organisme mandaté par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour la distribution d'arbres auprès des municipalités;
- **D'autoriser** madame Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire, tout document relatif à cette demande;
- **Que** la distribution soit prévue le samedi 13 mai 2023 entre 8 h 30 et 11 h pour le *Mois de l'arbre et des forêts*;
- **Que** l'information concernant la distribution gratuite des arbres et de la corvée de ménage pour le jour de la Terre soient publiées dans le bulletin municipal du mois d'avril 2023, sur le site Internet de la Municipalité ainsi que sur le panneau d'affichage électronique du Centre communautaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### 10.9 Corporation de développement communautaire Haut-Richelieu-Rouville : renouvellement de l'abonnement

2023-04-0547

**CONSIDÉRANT QUE** l'adhésion de la Municipalité comme membre de soutien à la corporation de développement communautaire Haut-Richelieu-Rouville vient à échéance;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil souhaitent renouveler l'adhésion de la Municipalité à la corporation de développement communautaire Haut-Richelieu-Rouville pour l'année 2023-2024;

**EN CONSÉQUENCE**, madame la conseillère Julie Robert propose et il est résolu :

- **De renouveler** l'adhésion de la Municipalité, au montant de 100 \$, en tant que membre de soutien à la corporation de développement communautaire Haut-Richelieu-Rouville pour l'année 2023-2024.
- **De prendre** les sommes nécessaires à même les crédits disponibles au budget 2023 « Administration générale ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire

3 AVRIL 2023

### 11. COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LES CITOYENS

Madame la conseillère Julie Robert demande à ce que la population soit informée des travaux de réfection prévus sur la route 104 durant la période estivale par le biais du bulletin municipal et de la page Facebook.

### 12. SÉCURITÉ

Monsieur le conseiller Kevin Patenaude fait part de son inquiétude par rapport à la sécurité d'une des brigadières de la Municipalité.

### 13. CORRESPONDANCE NÉCESSITANT UN SUIVI

Aucun point n'est discuté pour cette section.

### 14. VARIA

#### 14.1 Défi pissenlit

**CONSIDÉRANT QUE** lors d'une réunion de travail antérieure, le Conseil a discuté du fait d'inviter la population à participer au Défi pissenlit 2023;

**CONSIDÉRANT QUE** ce Défi a pour but de protéger les pollinisateurs en retardant la coupe des premiers pissenlits de la saison;

**CONSIDÉRANT QUE** les citoyens ne seront pas pénalisés par la Municipalité en vertu de l'article 9 du règlement 2018-265 sur les nuisances jusqu'au 31 mai 2023;

**EN CONSÉQUENCE**, madame la conseillère Julie Robert propose et il est résolu :

- **D'inciter** les citoyens à participer au Défi pissenlit 2023 en retardant la première coupe de gazon de l'année par le biais du site Internet, la page Facebook et le tableau électronique de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

↪

Madame la conseillère Julie Robert demande un suivi concernant la réunion pour un projet d'entente d'entretien de l'aréna de Marieville. Madame la mairesse Suzanne Boulais propose de discuter du sujet en séance de travail afin de prendre une décision éclairée.

### 15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une citoyenne demande comment devenir bénévole pour la Fête nationale. Plusieurs options lui sont proposées par différents conseillers et conseillères.

### 16. LEVÉE DE LA SÉANCE

Étant donné que tous les points à l'ordre du jour ont été traités, madame la conseillère Karine St-Germain propose et il est résolu de lever la séance à 21 h 30.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-04-0548

2023-04-0549



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire

3 AVRIL 2023

### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS

Je, soussignée, Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses mentionnées aux résolutions suivantes sont effectuées :

2023-04-0525	2023-04-0535	2023-04-0546
2023-04-0526	2023-04-0537	
2023-04-0527	2023-04-0538	
2023-04-0530	2023-04-0543	

Manon Donais, directrice générale et  
greffière-trésorière

Suzanne Boulais, mairesse

Manon Donais, directrice générale et  
greffière-trésorière

### ATTESTATION RELATIVE À LA SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS

Je, soussignée, Suzanne Boulais, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Suzanne Boulais, mairesse